

FLASH BOURSIER

UNE HUMEUR COMPLAISANTE

En résumé :

Bonnes statistiques économiques aux USA

Taxation de 10% sur des biens chinois en vigueur aux USA

Situation générale

Les marchés boursiers ont ignoré les signes d'escalade des tensions commerciales et se sont globalement orientés en hausse. Le sentiment s'est amélioré sur les marchés émergents. La situation de guerre commerciale semble intégrée et seules les dégradations dans les nouvelles influencent négativement les marchés.

Aux Etats-Unis, les indices Dow Jones et S&P500 ont enregistré un plus haut historique, poussés notamment par les valeurs industrielles et financières. Ces gains ont été supportés par une amélioration des statistiques économiques. Ainsi les inscriptions hebdomadaires au chômage se sont inscrites à 201'000, au plus bas depuis 1969. Les enquêtes régionales sur les perspectives d'activité de la Fed de New York et de Philadelphie sont en territoire d'expansion et l'indice des indicateurs avancés, en progression de 0.4%, est compatible avec une croissance du PIB américain de l'ordre de 3%.

Ce lundi, la taxation de 10% concernant USD 200 mrds de biens chinois importés entre en vigueur aux Etats-Unis. L'impact potentiel de cette salve de droits de douane est loin d'être négligeable pour la croissance chinoise, avec un impact négatif estimé à -0.5% sur le PIB. La Chine va répliquer de façon imminente avec une sur-taxation sur USD 60 mrds d'importations américaines. Il est clair qu'elle va rapidement manquer de munitions de ce type, vu son gigantesque excédent commercial avec les Etats-Unis. La Chine a annulé

la série de négociations qui était prévue prochainement, reportant les discussions après les élections de mid-term. Elle espère vraisemblablement un Donald Trump plus faible politiquement suite à une perte de majorité dans l'une des deux Chambres. Par conséquent, tout espoir d'apaisement proche du conflit est faible.

En Suisse, la BNS a répété sans surprise, jeudi dernier, que le franc suisse est trop fort (EUR/CHF 1.126) et a révisé à la baisse ses prévisions d'inflation. Pour l'heure, l'économie helvétique reste robuste. Un relèvement des taux n'est pas attendu avant début 2020.

L'évènement majeur ce mercredi est la réunion de la Fed, qui annoncera sans doute une hausse, largement anticipée, de 25pb de ses taux directeurs pour les porter à 2-2.25%. Le discours de J. Powell lors de la conférence de presse qui suivra devrait capter toute l'attention. Les investisseurs seront sensibles à une modification possible des prévisions du PIB et aux changements potentiels de la valeur attendue maximale des Fed funds dans ce cycle.



L'indice engrange quelques points à la hausse, si la reprise continue, la première résistance se trouve à 9'500 points.

L'essentiel en bref

	USD/CHF	EUR/CHF	SMI	EURO STOXX 50	DAX 30	CAC 40	FTSE 100	S&P 500	NASDAQ	NIKKEI	MSCI EMERGING MARKETS
Dernier	0.96	1.13	8'995.38	3'430.81	12'430.88	5'494.17	7'490.23	2'929.67	7'986.96	23'869.93	1'051.43
Tendance	➔	➔	➔	⬆	⬆	⬆	⬆	⬆	➔	⬆	⬆
%YTD	-1.60%	-3.77%	-4.12%	-2.09%	-3.77%	3.42%	-2.57%	9.58%	15.70%	4.85%	-9.24%



FLASH BOURSIER

TITRES SOUS LA LOUPE



ADECCO (ISIN : CH0012138605, prix : CHF 52.86)

Le groupe a présenté l'évolution de la marche de ses affaires sur le 3e trimestre. Alors qu'au premier semestre Adecco avait annoncé s'attendre à un 2e semestre meilleur, les premières données n'en prennent pas le chemin. La croissance a reculé de 4% à 2% sur le mois d'août, et septembre ne s'annonce guère meilleur. Assez pour décevoir le marché.

Dans la phase de transition qui s'annonce, Adecco vise à « digitaliser » l'activité du groupe tout en développant des modèles qui capitalisent sur les grandes évolutions tendanciennes du secteur (création de filières de formations pour adapter les compétences disponibles à la demande du marché et partage de compétence en « time sharing » entre plusieurs employeurs).

Adecco développe également une plateforme pour mettre en contact les travailleurs indépendants en France avec les grands groupes à la recherche de compétences. Adecco fournit sur cette plateforme une large gamme de services aux « free-lances » qui va de la comptabilité, aux services juridiques en passant par la sécurisation des paiements et la souscription d'assurances (nouveau business model).

Même si à court terme un petit ralentissement est à noter, nous conservons le titre sur notre liste de recommandations d'achat. A 9.5 fois les bénéfices 2019, Adecco est très raisonnablement évaluée, son dividende de 4.9% constitue un support au cours du titre et les initiatives entreprises par la société pour améliorer ses marges et dynamiser sa croissance nous convainquent pleinement.



Aston Martin

Le constructeur de voitures de sport Aston Martin, pilotées par l'agent secret James Bond, espère peser entre 4 et 5 milliards de livres sterling lors de son entrée en bourse à Londres début octobre. Fondé il y a 105 ans, il joue la carte du luxe dans un marché automobile actuellement déprimé par les perspectives de droits de douane. L'objectif est de lever des capitaux pour financer son futur programme d'investissement.

La fourchette de prix proposée est comprise entre 17.5 et 22.5 livres par action (CHF 22-28), ce qui valorise l'ensemble du groupe entre 4 et 5 milliards de livres (CHF 5-6.3 mrd). Le prix d'introduction sera connu le 3 octobre. Le groupe entend placer 25% de son capital avec une vente de la part des principaux propriétaires : le fonds italien Investindustrial (38%) et des investisseurs d'Adeem Investments, Asmar au Koweït ainsi que la société d'investissement Primewagon (57% du capital en tout). Daimler qui détient 4.9% du capital conservera toutes ses parts.

Aston Martin a connu un redressement de ses activités après une histoire marquée par des faillites et génère des profits. 5'000 véhicules ont été vendus en 2017, soit une progression de 58% par rapport à 2016. Son plan de développement ambitieux comprend une nouvelle génération de Vantage et de la DBS et une gamme de SUV.

Opinion : Aston Martin veut jouer dans la même ligue que Ferrari en termes de multiples de valorisation. Mais la marque n'est pas aussi forte, avec des marges plus faibles et une demande moins robuste. Le côté luxe attirera sans doute nombre d'investisseurs.

Auteurs :

Jean-Paul Jeckelmann,
CIO, CFA

René Morgenthaler,
MBA

Françoise Mensi,
Dr. ès sc. éco.

Pierre-François Donzé,
Licencié HEC

Julien Stähli,
MBF Boston University

Valentin Girard,
CFA

Contact :

Banque Bonhôte & Cie SA
2, quai Ostervald
2001 Neuchâtel / Suisse
T. +41 32 722 10 00
info@bonhote.ch
www.bonhote.ch

facebook.com/
banquebonhote

linkedin.com/company/
banque-bonh-te-&-cie-sa

twitter.com/
alexnvincent

Ce document, purement informatif, se base sur des informations récoltées auprès de sources considérées comme fiables et à jour, sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité. Les marchés et produits financiers sont par nature sujets à des risques de pertes importants qui peuvent s'avérer incompatibles avec la tolérance au risque du lecteur. Les performances passées reflétées dans ce document ne sont pas des indicateurs de résultats pour le futur. Ce document ne constitue pas un conseil ou une offre d'achat ou de vente de titres ou de quelque produit financier que ce soit à l'intention du lecteur et n'engage ainsi en aucun cas la responsabilité de la Banque. La Banque se réserve le cas échéant le droit de s'écarter des avis exprimés dans ce document, notamment dans le cadre de la gestion des mandats de ses clients et de la gestion de certains placements collectifs. La Banque est une banque suisse soumise à la surveillance et à la réglementation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Elle n'est ni au bénéfice d'une autorisation, ni surveillée par un régulateur étranger. Par conséquent, la diffusion de ce document hors de Suisse, comme la vente de certains produits à des investisseurs résidents ou domiciliés hors de Suisse, peuvent être soumis à des restrictions ou à d'éventuelles interdictions en vertu de lois étrangères. Il incombe au lecteur de se renseigner quant à son statut à cet égard et de respecter les lois et règlements qui le concernent. Nous vous conseillons de consulter des conseillers professionnels qualifiés notamment en matière juridique, financière et fiscale pour déterminer votre position par rapport au contenu de la présente publication.